



GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DE TRAVAIL DU 16 MAI 2024 EN LIGNE

SUJET :	GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE REUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

SOMMAIRE

1	ORDRE DU JOUR.....	3
2	RESSOURCES WEB.....	3
3	VOCABULAIRE.....	3
4	PARTICIPANTS.....	4
5	VOTES & DÉCISIONS.....	4
5.1	QUI VOTE AU GTC ?.....	4
5.2	COMMENT EST ORGANISÉ LE VOTE EN GTC ?.....	4
5.3	QUI PAYE POUR LA RÉALISATION DES FONCTIONNALITÉS EN GTC ?.....	4
5.4	LES ÉVOLUTIONS SOUMISES.....	4
6	DEMANDES D'ÉVOLUTIONS ET DISCUSSIONS.....	5
6.1	REMONTÉE D'INFORMATION : AVOIR UN ÉTAT INTERMÉDIAIRE DE RÉSOLUTION.....	5
6.2	PARAMÉTRAGE COLLECTIVITÉ : PERMETTRE À L'ADMINISTRATEUR DE COLLECTIVITÉ DE GÉRER SES PROPRES PARAMÉTRAGES (GESTION DES CATÉGORIES, DES EMAILS.....)	6
6.3	PARAMÉTRAGE COLLECTIVITÉ : POUVOIR MASQUER LE MODE « REMONTÉE ANONYME » POUR MON TERRITOIRE -.....	7
6.4	PARAMÉTRAGE DES CATÉGORIES DE SIGNALEMENT PAR COLLECTIVITÉ : DONNER LE CHOIX DE TOUT COCHER/TOUT DÉCOCHER.....	7
6.5	MODULE ALERTES : PERMETTRE LA NOTIFICATION WEBPUSH / SMS SUR SMARTPHONE.....	7
6.6	MODULE « ALERTES » : AVOIR UNE PAGE DÉDIÉE À LA COLLECTIVITÉ POUR AFFICHER L'HISTORIQUE DES INFORMATIONS ISSUES DU MODULE ALERTES (AVOIR UN PANNEAU D'INFORMATION).....	8
6.7	MODULE ALERTES : POUVOIR DÉSACTIVER LE MODULE « ALERTES » OU SIGNIFIER À MES USAGERS QUE MA COLLECTIVITÉ N'UTILISE PAS CE MODULE	9
6.8	POUSSER UNE REMONTÉE VERS UNE AUTRE COLLECTIVITÉ EN FONCTION DE LA COMPÉTENCE ET DE LA ZONE OSM.....	9

SUJET :	GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

6.9 CONNEXION AVEC FRANCE CONNECT.....	10
6.10 INTERCONNEXIONS VIA API.....	11
6.11 AVOIR UNE APPLICATION CITOYENNE PLUS COMPLÈTE.....	11
7 FIN DE GTC.....	12
8 SYNTHÈSE.....	12

1 ORDRE DU JOUR

9h50	Ouverture des connexions et accueil
10h00	Tour de table des participants
10h10	Historique du projet
10h20	Rappel du modèle économique et des modalités de vote
10h30	Discussions sur les demandes d'évolution
12h00	Fin

2 RESSOURCES WEB

Présentation de DirectMairie :

<https://gitlab.adullact.net/directmairie/directmairie>

Code source de l'application :

<https://gitlab.adullact.net/directmairie/directmairie>

Lien vers les stores :

- AppleStore : <https://apps.apple.com/fr/app/directmairie/id1613344892>
- GooglePlaystore : <https://play.google.com/store/apps/details?id=org.adullact.directmairie&hl=fr>

Téléchargement du présent compte-rendu et des diaporamas :

<https://adullact.org/directmairie>

3 VOCABULAIRE

- GTC : Groupe de Travail Collaboratif
- DM : DirectMairie
- OSM : OpenStreetMap
- ANSSI : Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

- API : Application Programming Interface

4 PARTICIPANTS

PARTICIPANTS	COLLECTIVITÉS
Thierry MARTINS	GIP RECIA
Gilles VINCENT	GRAND BESANÇON MÉTROPOLE
Brice THIEBAUD	NUMÉRIAN
Logan VERGNON	NUMÉRIAN
MAYRAN Cécilia	ADULLACT
GANGLER Fabrice	ADULLACT
KUCZYNSKI Pascal	ADULLACT

5 VOTES & DÉCISIONS

5.1 QUI VOTE AU GTC ?

Seules les collectivités **adhérentes** à l'ADULLACT ont le droit de vote. (Les autres collectivités sont les bienvenues au GTC, mais ne peuvent pas voter.)

5.2 COMMENT EST ORGANISÉ LE VOTE EN GTC ?

Chaque collectivité dispose de 100 points, à affecter aux fonctionnalités ayant le plus d'importance aux yeux de chacun.

Les fonctionnalités ayant reçu le plus de points sont celles qui seront réalisées l'année à venir.

5.3 QUI PAYE POUR LA RÉALISATION DES FONCTIONNALITÉS EN GTC ?

C'est l'association ADULLACT.

5.4 LES ÉVOLUTIONS SOUMISES

Le tableau ci-dessous représentera les résultats des votes réalisés en aval de la réunion. Il sera édité avec la valeur des points une fois les votes effectués.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

Catégorie	Sujet	Points
Evolution Fonctionnelle	Ticket # 150 – Remontée d'information : Avoir un état intermédiaire de résolution (exemple "en cours de prise en charge")	60
Paramétrage	Ticket #90 - Paramétrage collectivité : Permettre à l'administrateur de collectivité de gérer ses propres paramètres (gestion des catégories - des emails...)	85
Paramétrage	Ticket #149 - Paramétrage collectivité : Pouvoir désactiver la fonctionnalité « Alertes »	0
Paramétrage	Ticket #143 - Paramétrage collectivité : Pouvoir masquer le mode "remontée anonyme" pour mon territoire	0
Paramétrage	Ticket #151 - Paramétrage collectivité : Toutes les catégories proposées sont cochées par défaut (ou donner le choix de tout cocher/tout décocher)	15
Evolution Fonctionnelle	Ticket #152 – Pouvoir pousser une remontée vers une autre collectivité en fonction de sa compétence et de sa zone OpenStreetMap	30
Evolution Fonctionnelle	Ticket #144 - Module Alertes : permettre la notification webpush et sms sur smartphone	60
Evolution Fonctionnelle	Ticket #146 - Module Alertes : Avoir une page dédiée à la collectivité pour afficher l'historique des informations issues du module Alertes (avoir un panneau d'information)	35
Evolution Fonctionnelle	Ticket #153 – Connexion usager avec France Connect	75
Evolution stratégique	Maturer le sujet d'une application citoyenne. Ceci sera un mini-GTC dédié au sujet	40

Le détail des tickets est présenté dans la suite du présent compte-rendu.

Les coûts respectifs de ces demandes d'évolutions seront affichés dans le détail des tickets sur [le dépôt gitlab de DirectMairie](#).

Ces votes seront faits les semaines suivant le GTC. Ceci permettra aux personnes d'une même collectivité de se concerter, et aux personnes n'ayant pas pu assister au GTC de pouvoir prendre connaissance des différents sujets de discussion et de nos échanges.

Edit Compte-Rendu : Pour ce vote, l'Adullact finance les 3 premières fonctionnalités ayant obtenu le plus de voix (tickets #90, # 153 et # 144) ; sous réserve d'éligibilité au jeton FranceConnect.

6 DEMANDES D'ÉVOLUTIONS ET DISCUSSIONS

6.1 REMONTÉE D'INFORMATION : AVOIR UN ÉTAT INTERMÉDIAIRE DE RÉOLUTION

Ticket : [#150 prévoir un état intermédiaire de résolution de la remontée](#)

La solution DirectMairie propose actuellement 3 états de remontée : créé / résolu / rejeté. La demande à l'initiative de la commune d'Azay le Rideau était de pouvoir disposer d'au moins un état supplémentaire de type « En cours de prise en charge » afin de pouvoir :

SUJET :	GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

- S'assurer en interne au sein de la collectivité que l'incident est bien pris en charge par un agent ou un service
- D'informer l'utilisateur que la prise en charge de son signalement est effective

Les collectivités présentes ont toutes trois indiqué que l'information est utile et légitime pour le citoyen auteur du signalement (si celui-ci s'avère être un utilisateur connecté et non anonyme).

6.2 PARAMÉTRAGE COLLECTIVITÉ : PERMETTRE À L'ADMINISTRATEUR DE COLLECTIVITÉ DE GÉRER SES PROPRES PARAMÉTRAGES (GESTION DES CATÉGORIES, DES EMAILS...)

Ticket : [#90 Habilitations du compte administrateur de collectivité](#)

Actuellement, l'administrateur de collectivité n'a pas la main pour accéder à la partie paramétrage de sa collectivité. La question est de savoir si il existe un intérêt d'ouvrir ce droit ou non à celui-ci.

Le GIP Recia, Numérian et Grand Besançon Métropole se prononcent à l'unanimité en faveur de l'ouverture de ce droit tout en soulignant quelques points de vigilance :

- De sensibiliser l'administrateur de collectivité sur les risques liés à une manipulation incorrecte, pouvant être "cassante".
- De pouvoir interdire la modification par l'administrateur de collectivité de certains champs "critiques" qui, si mal modifiés, pourraient entraîner un dysfonctionnement dans l'application (exemple : le numero OpenStreetMap).

Afin de pouvoir mettre cela en oeuvre et précisément de différencier le rôle de chaque utilisateur, le GIP Recia propos de créer un nouveau profil : **l'agent de collectivité**.

Le nouveau profil "agent de collectivité" aura accès à :

- La gestion des remontées
- L'export des remontées

Le profil "administrateur de collectivité", sera modifié de telle sorte :

- Il pourra accéder :
 - au module alertes
 - au module collectivité afin de paramétrer sa propre collectivité.
- Il n'accèdera plus, en revanche, au module gestion des remontées.

Lors de ce GTC, il a également été souligné l'importance de suivre les recommandations de l'ANSSI en matière de sécurité : veiller à ce que chaque rôle dispose de privilèges spécifiques sans superposition de ces privilèges.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

chaque rôle dispose de privilèges et on ne doit pas superposer les privilèges.

Accès aux recommandations de l'ANSSI : https://cyber.gouv.fr/sites/default/files/2018/04/anssi-guide-admin_securisee_si_v3-0.pdf

6.3 PARAMÉTRAGE COLLECTIVITÉ : POUVOIR MASQUER LE MODE « REMONTÉE ANONYME » POUR MON TERRITOIRE -

Ticket : [#143 ETQ collectivité, je souhaite pouvoir masquer le mode anonyme de la remontée des usagers sur mon territoire](#)

A l'initiative du GIP Recia, la proposition est de désactiver le mode anonyme sur un territoire particulier afin d'éviter les fausses remontées.

Le GIP Recia précise tout de même que le problème ne s'est jamais réellement manifesté de leur côté. Relevant davantage de l'inquiétude que d'une réalité concrète.

Pour les participants du GTC, ce type de paramétrage ne présente actuellement que peu d'intérêt. Au contraire, comme le souligne Grand Besançon Métropole, imposer la création d'un compte utilisateur pourrait constituer un obstacle. Numerian ajoute que, d'après leur expérience avec d'autres applications similaires, le mode anonyme est une pratique courante.

6.4 PARAMÉTRAGE DES CATÉGORIES DE SIGNALEMENT PAR COLLECTIVITÉ : DONNER LE CHOIX DE TOUT COCHER/TOUT DÉCOCHER

Ticket : [#151 que toutes les catégories soient cochées à la création d'une collectivité \(ou qu'un bouton tout cocher tout décocher existe\)](#)

Pour des besoins de simplicité de paramétrage il est proposé d'avoir un bouton tout « cocher/ tout décocher » sur le paramétrage des catégories et sous catégories.

Tous les participants soulignent que ce serait un avantage significatif à un coût réduit, d'autant plus que ce type de paramétrage est désormais standard dans toutes les applications.

6.5 MODULE ALERTES : PERMETTRE LA NOTIFICATION WEBPUSH / SMS SUR SMARTPHONE

Ticket : [#144 flux descendant : permettre les notifications webpush](#)

Ticket : [#154 flux descendant : permettre les notifications sms](#)

Le module alerte mis en place ne propose actuellement que la mise en place d'une alerte par mail.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

Les participants ont exprimé un fort intérêt pour l'amélioration de ce module en y ajoutant des notifications push directement sur smartphone.

Le GIP Recia a également mentionné l'utilisation de SMS, mais a souligné que si un tel système devait être intégré à DirectMairie, il devrait être adaptable aux besoins et aux équipements spécifiques de chaque collectivité. Sur le point de vue SMS, Numérian et Grand Besançon Métropole ont également convenu qu'il serait avantageux pour l'application de permettre à chaque collectivité de configurer son propre paramétrage.

La synthèse des échanges est la suivante :

- Permettre (en plus d'une notification par mail) une notification push et/ou sms
- Le paramétrage de la notification sms est configurable (optionnel) par collectivité (chaque collectivité doit souscrire un abonnement et paramétrer les informations dans l'application sur sa page collectivité.
- La collectivité choisit les notifications qu'elle autorise à l'abonnement usager
- L'utilisateur abonné choisit ensuite son mode d'abonnement préféré pour la collectivité ciblée

Cela évitera la redondance d'information selon les canaux utilisés.

6.6 MODULE « ALERTES » : AVOIR UNE PAGE DÉDIÉE À LA COLLECTIVITÉ POUR AFFICHER L'HISTORIQUE DES INFORMATIONS ISSUES DU MODULE ALERTES (AVOIR UN PANNEAU D'INFORMATION)

Ticket : [#146 Alerte et information persistante](#)

Le GIP Recia a remonté suite à l'utilisation du module « Alertes » le fait de pouvoir avoir une page dédiée à chaque collectivité à l'affichage d'informations visibles dans le temps et configurables avec une date de début et de fin (exemple route barrée du 1^{er} juin au 31 août)

Numérian précise qu'il s'agit d'un besoin différent des alertes. Une alerte est faite pour avertir sur une information unique. Exemple : « route inondée ». Mais qu'en revanche, si la collectivité souhaite communiquer des informations avec un historique plus conséquent (exemple si l'information doit perdurer dans le temps), il y a une nécessité de mettre en place un mur de notification pour chaque collectivité.

Les participants sont d'accord pour affirmer que nous sommes donc en présence de deux outils différents, et donc de proposer deux modules différents dans l'application.

En synthèse, il est proposé de distinguer deux modules :

- Le module alerte existant (et préciser à l'utilisateur quel type d'alerte il envoie)
- Le module information (avec historique d'affichage)

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

Ce module-ci est intéressant à mettre en relation avec des outils tiers afin de permettre une meilleure diffusion des informations (diffusion multi-support).

6.7 MODULE ALERTES : POUVOIR DÉSACTIVER LE MODULE « ALERTES » OU SIGNIFIER À MES USAGERS QUE MA COLLECTIVITÉ N'UTILISE PAS CE MODULE

Ticket : [#149 pouvoir désactiver la fonctionnalité "Alertes" par collectivité](#)

Retour de tous les participants : Pas d'intérêt de désactiver ce module alerte. Soit la collectivité s'en sert et permettra de relayer de l'information. Soit elle ne s'en sert pas et rien ne sera envoyé.

Du côté de l'utilisateur, si je me suis inscrit et que je ne reçois rien c'est que tout va bien !

6.8 POUSSER UNE REMONTÉE VERS UNE AUTRE COLLECTIVITÉ EN FONCTION DE LA COMPÉTENCE ET DE LA ZONE OSM

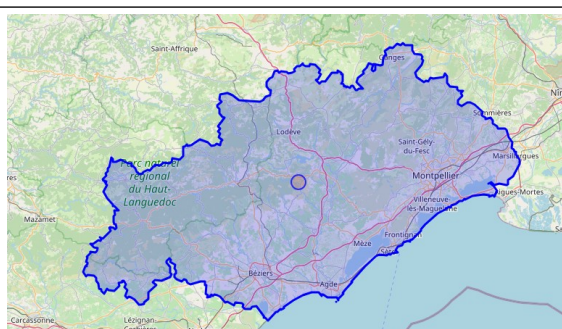
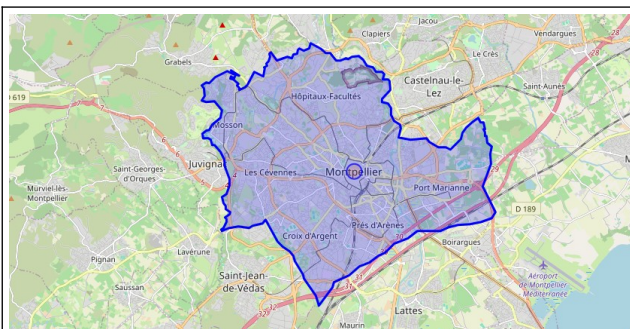
Ticket : [#152 pousser une remontée vers une autre collectivité en fonction de la compétence et de la zone osm](#)

Le sujet amené par le GIP Recia est de pouvoir pousser une remontée géolocalisée sur un territoire partagé entre différents intervenants (Ville / Métropole / EPCI / Département / Région) vers l'organisme qui en a la compétence.

Pour rappel, DirectMairie utilise les données d'OpenStreetMap qui permettent de cartographier le territoire d'une collectivité.

Exemple :

Dans DirectMairie, sont configurés l'agglomération de Montpellier + le Département de l'Hérault. Chacun se partage une zone OpenStreetMap (OSM) couvrant son territoire. Chaque organisme a donc un territoire délimité.



Exemple de la couche cartographique de l'agglomération de de Montpellier

Et celle du département de l'Hérault

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

Si on juxtapose les deux entités on comprend bien qu'il y'a un chevauchement. L'application à donc besoin de savoir si elle fait une remontée à l'agglomération ou au département si le point se trouve dans la ville de Montpellier par exemple.

Pour ce faire, chaque collectivité va sélectionner les catégories d'intervention dont elles on la compétence. En fonction de la géolocalisation et de la catégorie, l'information sera communiquée au bon interlocuteur. (exemple : Les encombrants pour la ville et les feux tricolores pour le département)

Que se passe t-il dans DirectMairie ?

Je suis un administré localisé dans le centre-ville de Montpellier et je signale un incident sur DirectMairie.

En fonction de la catégorie que j'aurai sélectionnée dans mon signalement (étant sur une couche OSM qui rassemble mes 2 organismes), l'application enverra à l'intervenant qui a la compétence en fonction des 2 coexistants sur la zone.

En complément, le GIP Recia proposait également de permettre à un intervenant de collectivité de pouvoir pousser une remontée à une autre collectivité utilisatrice de DirectMairie qui couvre une partie commune de ce territoire. Exemple la ville envoie directement une remontée à son département. (un système de réorientation à condition que les deux organismes utilisent DirectMairie)

Edit post GTC : À la suite des tests effectués, il a été constaté que la première partie de cette fonctionnalité est déjà opérationnelle dans l'application. Lorsque l'utilisateur sélectionne sa géolocalisation et sa catégorie, il est informé, à la fin de son signalement, du destinataire de sa demande (par exemple, la ville ou le département). Cependant, la prise en charge des EPCI n'est pas encore disponible dans la couche Nominatim (ID OSM). Il reste donc à établir la relation nécessaire pour que le découpage des cartes des EPCI soit intégré dans l'application. (ticket [#155](#))

6.9 CONNEXION AVEC FRANCE CONNECT

Ticket : [153 connexion utilisateur avec FranceConnect](#)

Sujet amené par le GIP Recia, dans un contexte actuel de simplification de la vie numérique du citoyen, il serait pertinent que l'application propose la connexion via FranceConnect.

Le principe est soutenu par l'ensemble des participants. Cette fonctionnalité étant largement déployée aujourd'hui dans les applications citoyennes. Numérian précise également que c'est : « le futur ! »

Sur cette thématique, est abordé également la connexion via agent connect / mon compte pro mais qui n'est pas mature à l'heure actuelle. Le sujet principal reste la partie usager et FranceConnect.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

6.10 INTERCONNEXIONS VIA API

Le GIP Recia souhaitait que DirectMairie (DM) puisse se connecter avec d'autres logiciels métiers via API afin de :

- Envoyer des informations à DM sans avoir à passer par DM
- Pouvoir depuis DM envoyer à une autre application.
- DM puisse être alimenté depuis un outil extérieur

DirectMairie dispose déjà d'une API qui permet la communication avec d'autres logiciels métiers qui permet cela. Lien vers la documentation de l'api : <https://gitlab.adullact.net/directmairie/directmairie/-/blob/master/backend/src/main/asciidoc/index.adoc>

Aussi, il sera intéressant de pousser cette discussion par ailleurs afin de comprendre les motivations du GIP Recia à ce propos et voir si des besoins d'améliorations sont évoqués au sujet de l'API.

6.11 AVOIR UNE APPLICATION CITOYENNE PLUS COMPLÈTE

La demande vise à simplifier l'expérience de l'usager en centralisant les services dans une seule application, afin d'éviter la prolifération d'applications sur son téléphone. Deux points ont été soulevés :

Deux axes sont amenés :

- Offrir aux usagers une application unique pour accéder à toutes les informations de leur commune.
- Créer un portail centralisé pour faciliter la saisie des informations par les agents communaux et leur permettre de choisir les outils de diffusion en fonction des informations.

Ces propositions ont soulevé de nombreuses questions et interrogations sur le futur de l'application :

- quel coût des besoins fonctionnels pour DirectMairie si celle-ci devait devenir une application citoyenne à part entière ?
- est-ce le rôle de DirectMairie de devenir ce portail ? Ou est-ce un autre outil qui devrait être utilisé à ces fins ?
- comment assurer les interconnexions avec des outils de l'ANCT (exemple : « Agent en intervention » et/de la Dinum (ex : « Rendez-vous Service Public »)
- Vu du terrain, quels sont les éléments qui manquent à l'application ?

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	16 MAI 2024	DATE DIFFUSION :	8 OCTOBRE 2024

Afin de gagner en maturité sur ce sujet, il est proposé (si les votes retiennent ce sujet) d'organiser un mini-GTC dédié.

Le Syndicat mixte Numérian a également proposé de réaliser un inventaire exhaustif des besoins issus du terrain afin d'arriver avec des exemples fonctionnels concrets.

7 FIN DE GTC

Remerciements.

Les collectivités sont invitées à s'inscrire sur <https://comptoir-du-libre.org/>, à se déclarer utilisatrices sur la [fiche DirectMairie](#), et à laisser une appréciation. Cette déclaration en ligne permet l'affichage public de la réalité de notre Groupe de Travail Collaboratif auprès des autres collectivités et mutualisants.

Les prochaines animations organisées par L'ADULLACT sont consultables dans la [section Agenda du site](#).

8 SYNTHÈSE

Les votes pour les fonctionnalités seront lancés prochainement. Les collectivités et mutualisants seront tenus informés sur la liste de discussion « DirectMairie » prévu à cet effet.

Une synthèse sera ensuite disponible sur ce même compte-rendu et les développements seront lancés avec les prestataires.